

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Sons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

No 2083

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7155 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : GOTNI AHMED

Date de naissance : 09-07-1962

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 0635738080 Total des frais engagés : 630,80 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Docteur Omar BENNOUNA
Médecine Générale
Rue 65 N°53 2^e Etg Passage Prince
Ettaaouine H. Hassani - Casablanca
Tél.: 0522 90 98 07

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10/03/2022

Nom et prénom du malade : AHMED GOTNI Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Infection urinaire + colite aigüe

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 10/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :

INN
C



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 03 22	C	-	150,00	Docteur Omar BENNOUNA Médecine Générale Rue 65 N°53, 2 ^e étage Passage Prince El-Jaouher H. Hassani - Casablanca Tél.: 0522 90 98 07

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
M.TAHIRI HASSENI PHARMACEUTIQUE CHIFRA REDEVABLE SARL	10/10/22	420,80

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Docteur Omar BENNOUNA Médecine Générale Rue 65 N°53, 2 ^e étage Passage Prince El-Jaouher H. Hassani - Casablanca Tél.: 0522 90 98 07	10 03 22			6		60,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	Coefficient des Travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

الدكتور عمر بنونة

Docteur Omar BENNOUNA

Médecine Générale
Echographiste

Diplômé d'Echographie Générale
de la Faculté de Médecine de Montpellier, France
Ex. Médecin des F.A.R
Attestation de DIU

الطب العام

دبلوم في الفحص بالصدى
من كلية الطب بموبيلي بفرنسا
طبيب سابق في القواة المسلحة الملكية
شهادة في وضع اللولب - العملية الصغيرة

Casablanca, le 10/03/22

H²AHED GOTNI

52,80

Ibuprofen

500 mg



1cp x 2/j

REVEAL SARL
PHARMACIE CHIFA
MURRI HASSANI
Casablanca
0522 90 46 04

Après
les repas

112,10

Gentamycine

160 mg



1g/j

TM & G

19,50

Megacephen

1cp x 3/j



54,10



Duspatalin

200mg

1cp

32,00

Eucarbon

1cp x 3/j



21,50



Migralgine

1gél x 3/j



زنقة 55، رقم 55 طالب الثاني، مهر براهمي، التعاون، الحي الحسني، الدار البيضاء. هاتف العيادة : 05 22 90 98 07

Rue 55 - N° 53, 2^{ème} Etage - Passage Prince - Ettâouïne - Hay Hassani - Casablanca Tel. Cabinet : 05 22 90 98 07

En cas d'Urgences : 06 64 04 38 25 في حالة الاستعجال:

Dr. Omar BENNOUNA
Médecine Générale
2^{ème} étage, Passage Prince
Casablanca
Tel. 05 22 90 98 07

Ciprofloxacine

LOT: M8419
PER: 10/2022
PPV: 52.80DH

3 Antibiotique à large spectre
voie orale



DUSPATALIN 200MG
GELU B20
P.P.V : 54DH00
LOT: 21E002
PER: 03/2023
6 118000 010531



Lot:

4109A
04.2026
32.00 DHs

EXP:

32,00

PPV:

PPV: 21DH50
PER: 11/23
LOT: K3181

LOT 201589
EXP 05/2023
PPV 30.00DH

Prodefen

99,00

151,00

Après
bien plus

220,80

19,50

Docteur Omar BENNOUNA
Médecine Générale
Rue 65 N°53, 2^e Et^e Passage Prince
Ettaâouine H. Hassan - Casablanca
Tél.: 0522 90 98 07



PRODEFEN®
Complément alimentaire

Lot:
Date de Fab:
Date de Pér:
PPC : 99 Dhs

116535
06.2020
06.2022